

[N°55]

Février
2015

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER ∴ P.13

Droits des femmes : liberté, égalité, amour



P. 4 INAUGURATIONS
Multi-accueil
et groupe scolaire

P. 9 INSERTION
Quand l'emploi
entre en scène

P. 17 KEITH HARING
Atelier
complètement
dada



Fleury' mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 800 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Service de repas à domicile p.6
- Des aides pour le Bafa p.7

Demain ma ville

- Desnos : le self qui fait grandir p.8
- Quand l'emploi entre en scène p.9

Vivre ensemble

- Plan Vigipirate à Fleury p.10
- Nouveau commerce : Sofresh Pizza p.11
- Une journée avec... "Brin d'éveil" p.12

Dossier p.13

Droits des femmes : liberté, égalité, amour

- L'amour en chiffres - Centre de loisirs p.14
- Concert pour les droits des femmes p.15
- Des femmes pour la liberté p.16

Rendez-vous p.17

- Atelier Keith Haring à la médiathèque p.17
- "Quand l'amour Fleury" : 1^{re} émission-spectacle p.18
- A Paris avec le Club des parents solidaires p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

L'attentat du 7 janvier contre *Charlie Hebdo* et la prise d'otages de la porte de Vincennes auront tragiquement marqué les premiers jours de cette nouvelle année. Je retiendrai l'immense élan de fraternité et de solidarité qui s'est exprimé le 11 janvier partout en France. Je garderai surtout en mémoire la forte mobilisation des Floriacumois du 9 janvier qui, à l'appel de la municipalité, ont tenu à exprimer leur soutien aux victimes et leur attachement à la liberté.

Face à la haine et à l'ignominie, il est plus que nécessaire de nous rassembler autour des valeurs de la République qui fondent le vivre ensemble. Placer 2015 sous le signe du rassemblement, c'est le sens que j'ai souhaité donner à la cérémonie des vœux en manifestant notre rejet de tous les fanatismes et notre attachement à la liberté de pensée, à la liberté d'expression, à la liberté de vivre.

Dans ces moments difficiles, les élus doivent être pleinement aux côtés des habitants. C'est le sens de mon engagement depuis que vous m'avez élu en mars 2014. Cela s'est traduit dès cette année par l'ouverture de nouveaux équipements, le multi-accueil "Brin d'éveil", le groupe scolaire et l'accueil de loisirs Robert-Desnos.

C'est en partie à travers ses services publics que Fleury-Mérogis est plus dynamique, plus innovante, plus solidaire aussi. Bien que le contexte financier soit difficile du fait de la baisse des dotations de l'État, d'autres projets restent à mener conformément aux engagements municipaux. Au cœur de ces projets, c'est le "bien vivre ensemble" que nous continuerons de porter haut et fort.

Bien sincèrement,

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert - Régis Roy-Chevalier • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Le Colporteur • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Pages 1 et 15 (en bas) : Franck Blanquin - Page 5 : Valérie Le Fèvre (deux photos en haut) - Page 13 : Djamila Calin - Pages 14-15 : Visuels (en haut) étudiants de l'Emi - atelier Corbin - Page 16 : DR - Page 17 : Keith Haring (revue Dada) - Page 18 : Cie De-ci de-là (en haut à gauche), Idées Fraîches (en haut à droite), Akiou Ka (en bas) - Page 19 (en bas) : DR - Page 20 : visuel atelier Corbin.





1



2



3



4



1 2 BRIN D'ÉVEIL • Le multi-accueil situé rue de l'Écoute-s'il-pleut a été inauguré **le 24 janvier** par le maire David Derrouet et son adjointe en charge de la Petite enfance Nadia Leguern, en présence de Jérôme Cauët, vice-président du Conseil général, de la présidente de la Caf, M^{me} Pereira-Gomes et de M^{me} Dubo, représentant le ministère de la Justice. Le ministère est réservataire de la moitié des 20 berceaux de la nouvelle structure, qui place Fleury-Mérogis en tête des villes les mieux équipées en matière de petite enfance.

3 106 ANS! • C'est l'âge de la doyenne de la résidence Marcel-Paul qui a fêté son anniversaire **le 29 janvier**.

4 ROBERT-DESNOS • Le groupe scolaire flambant neuf, dont la réalisation a coûté 11 millions d'euros, financé pour partie par le Conseil général et la Caf, a été inauguré **le samedi 31 janvier** en présence du maire, de son adjointe en charge du scolaire Nathalie Batard, de Jérôme Guedj, président du Conseil général, de Stéphane Raffalli, conseiller général, de M^{me} Pereira-Gomes, présidente de la Caf, d'Olivier Léonhardt, président de l'agglomération, de M. Bour, inspecteur de l'Éducation nationale, des enseignants et parents d'élèves.

LE MOIS DES VŒUX • **Le 16 janvier**, plus de 600 personnes étaient présentes à la grande soirée des vœux du maire et de son équipe, en présence du député de la circonscription, du président de l'agglomération du Val d'Orge, des conseillers généraux et du directeur de la maison d'arrêt de Fleury. Le maire David Derrouet est revenu sur les attentats terroristes qui ont causé la mort de 17 personnes et qui ont marqué l'actualité de ce début d'année. **Le 20 janvier**, les résidents de la maison de retraite Marcel-Paul ont partagé une délicieuse galette "faite maison" avec les élu-e-s. A 19h, Didier Rajobson, maire-adjoint, a présenté ses vœux aux associations, à l'Espace intergénérationnel. Le lendemain, **le 21 janvier**, les seniors se sont retrouvés au gymnase pour le grand repas annuel. Une journée ponctuée par des animations et des surprises amoureuses confectionnées par les jeunes et La compagnie simagine. Quant aux écoliers de Fleury, un beau cadeau les attendait, salle Malraux, **les 29 et 30 janvier** : *Pouce, je pousse*, une création de la compagnie Gôutes-y donc. Une fable écologique qui aborde notre relation à la nature et aux autres...

SOLIDARITÉ

Repas et bonne humeur à domicile

Depuis un an et demi, M^{me} Khadija El Hachemi apporte chaque jour un repas au domicile de onze personnes résidant à Fleury-Mérogis. Ce service, initié par les élus et porté par le service des retraités, s'avère bien précieux pour celles et ceux qui, de façon ponctuelle ou définitive, ont perdu une partie de leur autonomie.

Entrée, plat, dessert... Dans les petites barquettes confectionnées par la cuisine centrale et transportées dans un véhicule adapté (en liaison froide), on trouve un repas tout prêt pour le lendemain. Les personnes sont ainsi dispensées des courses et de la cuisine, activités qui sont devenues pour certains un véritable casse-tête : santé chancelante, problème de mobilité, maladie invalidante...

Une visite attendue

Dans le quartier des Aunettes, un monsieur souriant nous ouvre la porte. Nous l'avions déjà rencontré lors de notre précédent reportage.

Le moral paraît meilleur. Bien sûr, il aimerait avoir plus de compagnie et apprécie pour cela les visites de Khadija. "L'autre fois, elle m'a sauvé la mise ! J'étais tombé dans l'escalier quand elle est arrivée..." Le portage de repas réserve parfois quelques surprises...

Une tournée rondement menée

Au 53 rue Rosa-Parks, plusieurs personnes bénéficient également du portage de repas à domicile. Installée depuis peu dans cette résidence réservée en partie aux seniors, une dame nous fait entrer dans son appartement tout neuf. "Ici, j'ai la chance de ne pas être isolée, explique-

t-elle. Ma fille habite juste au-dessus." Pendant que nous conversons, Khadija s'empresse de ranger le repas dans le réfrigérateur. Elle doit encore livrer trois repas et sait que les personnes l'attendent souvent avec impatience. Le temps d'échanger quelques minutes sur la santé, le moral, le temps qu'il fait, et il faudra déjà repartir à la restauration municipale pour déposer tous les paniers vides et le véhicule frigorifique. Une tournée qui doit être menée chaque jour avec ponctualité et efficacité ! ■



SENIORS

Allocation de solidarité aux personnes âgées

Dans le système de retraite français, chaque personne perçoit une pension proportionnelle aux cotisations versées au cours de sa carrière. Toutefois, dans un souci de solidarité, des mécanismes complémentaires ont été mis en place. En voici les deux principaux :

- un minimum vieillesse accordé à toute personne de plus de 65 ans dont les ressources se situent en dessous d'un certain niveau ;
- un minimum contributif revalorise les pensions de ceux qui ont cotisé sur la base de salaires très faibles.

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), appelée aussi minimum vieillesse, constitue un montant minimum de pension de vieillesse. Pour en bénéficier, il faut être âgé d'au moins 65 ans (sauf incapacité de travail ou handicap), résider régulièrement en France et répondre à certaines conditions de ressources et de situation familiale. Les ressources ne doivent pas dépasser les plafonds suivants : 800 euros par mois pour une personne seule ; 1242 euros par mois pour un couple.

Renseignez-vous sur www.service-public.fr ou auprès du service municipal des retraités (01 69 46 72 42) ou encore profitez des permanences administratives organisées le deuxième vendredi de chaque mois à l'Espace intergénérationnel.



JEUNESSE

Des aides pour le Bafa

Le Bafa est un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur qui permet d'accéder aux métiers d'animateur en accueil collectif : crèche, centre de loisirs... Chaque année, la Ville finance la première partie du Bafa pour une dizaine de jeunes Floriacumois-e-s.

Pour bénéficier d'une aide au financement du Bafa, il faut être floriacumois, avoir entre 17 et 25 ans, être lycéen, étudiant ou demandeur d'emploi. La priorité sera donnée aux jeunes dont le projet professionnel justifie l'obtention d'un Bafa.

Candidature, mode d'emploi

Si vous répondez aux critères, adressez votre candidature par courrier en mairie à l'attention de Madame Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée de la Jeunesse avant le 13 février 2015. Deuxième étape : vous serez invité par courrier à prendre rendez-vous avec le Point information jeunesse PIJ pour finaliser votre dossier. Votre candidature devra être déposée au plus tard le 10 mars 2015.

Un Bafa en trois parties

La première partie du Bafa, financée

par la Ville, correspond à une formation qui aura lieu à Magnanville (78) du 18 au 25 avril 2015. La deuxième partie du Bafa est un stage pratique qui s'effectuera au sein des structures éducatives de Fleury durant les congés scolaires (centre de loisirs). Enfin, la troisième partie du Bafa est à la charge du candidat. ■

Point information jeunesse

Place du 8-Mai-1945
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 69 72 19 66
www.mairie-fleury-merogis.fr



SENIORS

Vos prochains rendez-vous

Petit déjeuner au Club house

Tous les mardis à 9h, les 10, 17, 24 février.

Navettes courses

Vendredis 13, 20 et 27 février.

Permanence administrative

Vendredi 13 février de 10h à 12h.

Débordé par votre paperasse administrative ? Faites-vous aider tous les 2^{es} vendredis de chaque mois à l'Espace intergénérationnel.

Séance piscine

Lundi 23 février de 12h15 à 13h45.

Départ bus : 12h mairie ; 10h05 centre commercial.

"Vivement dimanche" + déjeuner

Mercredi 25 février

Départ bus : 9h45 mairie ; 9h50 centre commercial.

11h30 : repas dans une taverne parisienne.
14h-19h : enregistrement de l'émission au studio Gabriel.

Thé dansant

Samedi 28 février

de 14h à 18h, Espace intergénérationnel.

Tarifs au quotient.

Inscriptions en mairie

ou au 01 69 46 72 00.



GROUPE SCOLAIRE ROBERT-DESNOS

Le self qui fait grandir

Depuis l'ouverture du groupe scolaire Robert-Desnos, début janvier, quatre classes élémentaires expérimentent le tout nouveau self. Ce système remplace le service à table et est généralement très apprécié des enfants qui se sentent plus libres. Mais surtout, il leur apprend l'autonomie.

"Je trouve ça bien", déclare Neïla, visiblement ravie de sa nouvelle cantine. Le principe est simple : l'enfant choisit librement sa place et se met avec qui il veut ; il pose son blouson et va se servir une entrée. Quand il a fini, il se lève pour aller demander son plat chaud au cuisinier. Celui-ci a ainsi la possibilité de "personnaliser" son assiette, notamment au niveau des quantités et du choix des légumes et/ou parfois de la viande. Enfin, quand l'enfant a terminé son plat principal, il va chercher un dessert.

Un peu comme au restaurant

Ce nouveau self est conçu pour apporter plus de liberté aux enfants et leur apprendre à se débrouiller tout seuls. Il remplace la cantine traditionnelle et le service à table. Contrairement au self disposé en linéaire, le self de Fleury est constitué de plusieurs meubles et modules répartis dans la salle : module des entrées et des desserts, module des plats chauds, meuble du pain et de l'eau, etc. L'enfant mange ainsi à son rythme. A terme, il aura même le choix entre plusieurs entrées et plusieurs desserts. Les animateurs, employés par la Ville, sont présents durant tout le repas. Ils conseillent les enfants, notamment les plus petits. Car il faut aussi apprendre à respecter les règles essentielles de l'équilibre nutritionnel.

140 repas par jour

Pendant cette première période de mise en route du self, les CP et CE1 déjeunent avant les plus grands. Ils ont ainsi le temps de s'habituer tranquillement à ce nouveau système et sont davantage accompagnés par les adultes. De leur côté, les plus grands profitent d'une longue récréation, sous la surveillance d'animateurs, puis choisissent le moment où ils veulent déjeuner. Seule contrainte : tout le monde doit avoir terminé son repas avant 13h20 ! Un emploi du temps qui exige une bonne organisation du côté des équipes de la restauration. Elles doivent en effet confectionner environ 70 repas pour le self de l'école élémentaire et autant pour le service à table des classes maternelles. ■



ATELIER ATYPIQUE

Quand l'emploi entre en scène

Comment travailler l'estime de soi, la prise de parole, la confrontation avec l'autre ? C'est pour donner des outils aux personnes en recherche d'emploi que le service Emploi et La compagnie simagine proposent un atelier atypique : "Je cherche, j'avance, je trouve", du 9 au 13 mars prochains. Explication.

Quel rapport peut-il y avoir entre le théâtre et la recherche d'emploi ? A en croire les comédiennes de La compagnie simagine, il y a pourtant des points communs entre l'exercice d'un acteur et celui d'un demandeur d'emploi. Tous les deux doivent en effet travailler leur gestuelle, posture, présentation physique et vestimentaire, prise de parole, expression du visage, improvisation... C'est pourquoi les demandeurs d'emploi peuvent tirer parti des enseignements du théâtre. Cet atelier de quatre jours leur permettra de retrouver confiance, réconfort et

estime de soi, à travers des exercices et jeux de rôles. Divers aspects de la recherche d'emploi seront abordés à travers une critique constructive : présentation orale, simulation d'entretien, mise en situation... L'atelier crée une dynamique collective qui permet à chacun d'avancer, de progresser et de se sentir prêt. ■

Rens. et inscription auprès du service Emploi : 01 69 46 72 03.



FORUM DE L'EMPLOI DU VAL D'ORGE

Un rendez-vous incontournable

La communauté d'agglomération du Val d'Orge organise chaque année un forum de l'emploi dont la fréquentation (37000 visiteurs, 970 entreprises) et les bons résultats (4200 embauches réalisées) témoignent de l'importance. Pour cette édition 2015, demandeurs d'emploi et recruteurs avaient rendez-vous le 28 janvier à la Ligue de tennis de Sainte-Geneviève-des-Bois. Près de 110 exposants étaient présents avec, à la clé, plus de 13590 postes proposés. Le stand du service Emploi de Fleury a reçu 175 personnes. Certains demandeurs d'emploi ont été accompagnés dans leurs démarches sur d'autres stands. Il s'agit, dans un contexte économique et social difficile, d'actionner les leviers à l'emploi et de mobiliser tous les acteurs en faveur du développement économique du territoire.



LES ATELIERS DE L'EMPLOI

Infos collectives

• Vous êtes demandeur d'emploi et avez besoin d'être orienté et conseillé ? Inscrivez-vous aux réunions d'informations collectives (en mairie de 9h à 12h) les mercredis **24 février et 3 mars.**

• Ateliers CV (de 9h à 12h en mairie) : les mercredis **11 février, 11 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin.**

• Ateliers lettre de motivation (de 9h à 12h en mairie) : les mercredis **18 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai, 10 juin.**

• Entraînez-vous pour votre prochain rendez-vous d'embauche en participant à l'atelier "Simulation d'entretien" le **25 février** en mairie de 9h à 12h.

• Pour bien utiliser le téléphone dans le cadre de votre recherche d'emploi, participez aux ateliers (de 9h à 12h en mairie) des mercredis **4 mars, 1^{er} avril, 29 avril, 27 mai, 24 juin.**

Rens. et réservation auprès de M^{me} Hodgi au 01 60 46 72 03.

SÉCURITÉ

Déploiement du plan Vigipirate à Fleury

L'attentat terroriste du 7 janvier perpétré au siège de Charlie Hebdo a conduit le gouvernement à renforcer le dispositif Vigipirate à son niveau le plus élevé, "alerte attentat" dans toute l'Île-de-France. Ce nouveau plan de vigilance relève du Premier ministre et associe tous les ministères. Il oblige les villes à prendre toutes les mesures de sécurité pour protéger les populations. Le point sur ses modalités et les conséquences pour Fleury.

Dès le 7 janvier, le gouvernement a déclenché le niveau "alerte attentat" du plan Vigipirate en Île-de-France. Fixé jusqu'au 22 janvier puis maintenu jusqu'à nouvel ordre, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a indiqué que ce niveau serait maintenu "aussi longtemps que le risque prévaut". Aucune date de fin n'est donc fixée pour le moment.

Comment est signalé le plan Vigipirate ?

Un logo permet d'identifier la mise en œuvre de Vigipirate là où la vigilance s'impose. Le symbole triangulaire du plan Vigipirate, avec la mention "alerte attentat", est affiché à l'entrée des établissements publics.

Quelles incidences pour les communes ?

Le déploiement de ce dispositif contraint l'ensemble des communes

à prendre des mesures d'urgence. Une lettre du Préfet a été adressée aux maires leur imposant "le renforcement immédiat de la surveillance et des contrôles aux abords et aux accès des sites dont ils ont la charge. Les rassemblements importants de personnes doivent également faire l'objet de dispositifs de contrôle renforcés." La mise en place des mesures de sécurité reste néanmoins à l'appréciation de chaque ville, comme le souligne le Préfet qui indique qu' "il convient d'apprécier au cas par cas les modalités".

Quelles dispositions à Fleury ?

A Fleury, le maire et son équipe municipale, sans céder à la panique, demeurent néanmoins soucieux des moyens à déployer pour assurer la sécurité des Floriacumois.

Concrètement, la priorité est donnée à la sécurité des écoles. Au groupe

scolaire Robert-Desnos, les stations situées à l'entrée de l'établissement rue Salvador-Allende et aux abords de l'école élémentaire rue Rosa-Parks ont été condamnées par des barrières interdisant à tout véhicule de s'installer. De même, le trottoir du parking situé le long de l'école Langevin est délimité par des barrières empêchant tout franchissement. Par ailleurs, suspendues dans un premier temps, les sorties scolaires exceptionnelles en Île-de-France et activités en dehors des établissements sont à nouveau autorisées sous réserve d'une déclaration à l'Inspection académique.

Des mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement et relayées par les élus locaux. Il est toutefois nécessaire que s'exerce la vigilance de chacun. ■



NOUVEAU COMMERCE

Sofresh Pizza, le pizzaiolo, c'est vous !

Un nouveau restaurant vient d'ouvrir à Fleury-Mérogis. Ouvert depuis le 10 décembre 2014, il propose, pour l'essentiel, des pizzas mais aussi des pâtes et des grillades 7 jours/7. Les gérants de cet établissement, Chenjie et Hsu Quianping, ont eu l'idée d'importer des États-Unis un concept original : c'est vous qui composez votre menu en choisissant les ingrédients, librement et à volonté ! Tarifs abordables, produits frais et accueil chaleureux sont les éléments clés mis en avant par le couple de restaurateurs...

"Nous gérons déjà un restaurant dans une autre ville auparavant. Nous faisons du wok à volonté mais la forte concurrence dans ce type de restauration nous a donné envie de nous installer ailleurs." C'est donc à Fleury qu'avec deux salariés dont un chef, le couple s'est installé avec une idée en tête : renoncer à la cuisine chinoise et se lancer dans la pizza !

Un concept unique : créer sa propre pizza et se servir à volonté !

Le principe est simple mais il fallait y penser : proposer tous les ingrédients du menu sous forme de buffet, de l'entrée au dessert. "Pizza ou gratin de pâtes, vous disposez vous-même les

ingrédients sur la pâte que l'on vous fournit." Il en est de même des entrées de crudités, de charcuterie ou de certains crustacés ainsi que des desserts présentés en buffet. Le soir, le buffet s'enrichit de viandes et de poissons à faire cuire en grillades, elles aussi à volonté.

Un mot d'ordre : pas de produits congelés !

Le nom de l'enseigne "Sofresh Pizza" vient de là : tous les produits sont frais ! La pâte à pizza est préparée dans la cuisine par le chef, à 15 heures pour le service du soir et le soir pour le service du midi. Et chaque jour, Hsu Quianping va se fournir chez son boucher. La clientèle est ainsi

assurée de ne pas trouver de pâte ou de viande sorties tout droit du congélateur. En plus des pizzas, gratins de pâtes ou grillades, le menu comprend également des boissons sodas en libre-service ! Et pour les amateurs de sensations fruitées, toutes sortes de cocktails, "soft" ou alcoolisés, sont proposés.

Hsu se donne un an pour réussir et fidéliser sa clientèle. "Nous aimons notre métier et accueillir les gens", souligne Chenjie, avec un sourire confiant... ■

Sofresh Pizza

4, rue du Chêne-à-Champagne. Ouvert du lundi au dimanche, de 12h à 14h et de 19h à 23h.



RER C

Pétition "Circule" : où en est-on ?

Dans le numéro de novembre 2014 de Fleury'mag (page 7), nous vous avons fait part de la pétition mise en ligne par le comité Circule appelant à la mobilisation pour "sauver le RER C" menacé par ses dysfonctionnements nombreux et répétitifs. A la date limite du 1^{er} décembre 2014, celle-ci a recueilli 4710 signatures soutenant la demande d'affecter des moyens supplémentaires en faveur de cette ligne de transport.

Le résultat de cette pétition a été envoyé à différents interlocuteurs dont le Conseil général de l'Essonne et la direction de la ligne C qui ont reçu les représentants du comité. Souhaitons que ces démarches puissent déboucher rapidement sur des améliorations concrètes !

RÉNOVATION

Un chantier d'insertion à Langevin

En janvier, les logements de fonction Langevin ont fait l'objet d'une rénovation. La cage d'escalier a été repeinte. Les marches de l'escalier ont été recouvertes d'un nouveau revêtement. Ces travaux, d'une durée de trois semaines, ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion. Composé de quinze personnes et un encadrant, ce chantier est piloté par l'association ARIES (Association régionale pour l'insertion économique et sociale) à qui la ville de Fleury a versé une subvention. La commune fournit également les repas du midi et participe à l'achat des matériaux.

ARIES n'en est pas à ses premiers travaux sur Fleury. Déjà en 2014, des travaux de rénovation sous forme de chantier d'insertion avaient été effectués dans et aux abords de l'église.

Le chantier d'insertion, une manière pour la ville d'œuvrer en faveur de l'emploi et des personnes rencontrant des difficultés d'emploi !

« BRIN D'ÉVEIL »

Aux petits soins des tout-petits

Après son ouverture le 10 décembre 2014 et son inauguration le 24 janvier 2015, le multi-accueil "Brin d'éveil" nous ouvre ses portes. Toute l'équipe est à pied d'œuvre pour accueillir et prendre soin des tout-petits. Mais quelle est l'organisation de cette nouvelle structure ? Quelles sont les activités proposées aux enfants ? C'est ce que nous avons voulu savoir en y passant toute une journée.

6h : les premiers parents se présentent avec leurs enfants dans les bras. Jusqu'à 8h30, c'est le temps de l'accueil commun. Les personnels accueillent les tout-petits, quel que soit leur âge, dans la section "Premier pas".

8h30 : les plus grands intègrent leur section "Place o jeu", l'occasion de pratiquer des activités calmes et libres en attendant que tous les enfants soient bien présents.

9h : une collation est servie. Les enfants dégustent en silence leur compote avant de repartir dans la salle de jeux où leur est proposé un temps calme de lecture et de chanson.

9h30 : à la section "Place o jeu", les activités s'organisent par petits groupes de 2-3 enfants. Peinture, jeux de logique, psychomotricité... les tout-petits ont le choix, notamment, celui de ne pas participer s'ils préfèrent rester au calme. En section "Premier pas", les activités sont plus simples. Et pour cause : cette section accueille les 4-10 mois.

10h45 : c'est le début des repas au Premier pas ! "Ils mangent environ toutes les 4 heures" indique Zakia, la directrice du multi-accueil. Au menu, biberon et purée potiron-pomme de terre !

11h : dans la cuisine, Khadija teste la température des aliments. Stéphanie la note sur une fiche. Traçabilité oblige ! Un premier groupe de "Place o jeu" s'installe à table. "Ça sent les frites !" dit avec assurance Kylian. Des pommes-noisettes et du rôti de dinde attendent les enfants. Suivront un laitage et des quartiers d'orange... à manger avec les mains ! Chouette !

11h15 : après un temps de digestion et de lecture, la sieste est de rigueur ! Le silence s'installe... Pendant ce temps, Rachna débarrasse, ramène les couverts en cuisine tandis que Fatou nettoie la table.

12h30-13h30 : les tout-petits de l'après-midi commencent à arriver et croisent ceux du matin qui repartent dans les bras de leurs parents.

15h, la sieste est finie, c'est bientôt l'heure du goûter. Par petits groupes, ils s'assoient, bavoire autour du cou, dégustent un yaourt à boire, du pain et du chocolat et terminent par des morceaux de poires bien mûres, faciles et amusants à écraser entre les doigts !

16h : aujourd'hui, Évelyne a apporté un djembé ! Terence le chevauche et commence à tambouriner. Jessica propose aux autres enfants une activité "pâte à modeler". La petite Nelda demande à Lucie, stagiaire au multi-accueil, de lui "faire un bonhomme". Évelyne emmène Maya et Terence se défouler sur un parcours de motricité en mousse.

16h15 : les premiers parents viennent chercher leurs enfants et bénéficient du compte-rendu de la journée.

18h15 : pour les enfants arrivés en mi-journée, c'est le temps de la collation : une compote de pomme vite avalée !

19h30 : tous les enfants sont partis. Il est temps, pour le personnel, de fermer le multi-accueil et de se féliciter d'avoir apporté aux enfants un peu de joie et... un brin d'éveil ! ■



DROITS DES FEMMES

Liberté, égalité, amour

Reconnue par l'Organisation des Nations unies depuis 1977, le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes. A Fleury, le mois de mars en entier sera consacré à la promotion des valeurs d'égalité entre femmes et hommes, un sujet que nous proposons d'aborder depuis bientôt trois ans le service Culture, Vie locale et associative. Cette année, le prisme des inégalités sera passé au vitriol de l'amour, en lien avec le thème de la saison artistique 2014-2015. Après les violences conjugales en 2013 et les stéréotypes hommes-femmes l'an dernier, l'amour, un sujet futile ? Bien au contraire... Le droit à l'amour n'est pas universel comme nous le prouve trop souvent l'actualité internationale : mariages forcés, excisions, enlèvements et viols... chaque jour des milliers de femmes dans le monde sont victimes de la violence et de la barbarie. Plus près de nous, la violence et les inégalités sont-elles pour autant absentes du couple ? Femmes ou hommes, sommes-nous tous égaux face à l'amour ? Pas si sûr... Une exposition dans toute la ville nous invite à réfléchir à ces questions : un parcours fléché de l'amour, sans stop ni sens interdit ! ■



►► ? LIBERTÉ - ÉGALITÉ - AMOUR !



Le 18 mai 2013, était promulguée la loi dite du "mariage pour tous". La France est ainsi le 9^e pays européen et le 14^e pays dans le monde à autoriser le mariage entre personnes de même sexe. Une loi qui a suscité de fortes mobilisations, provoquant la colère des uns et l'adhésion des autres. Cinquante ans auparavant, la légalisation de l'avortement (voir page 16) et de la contraception avait elle aussi déclenché des débats passionnés. Lorsqu'on parle d'amour, on parle donc aussi de nos libertés, de nos droits et de choix de société. L'amour est un fait social, encadré par les "représentations" ou les images construites depuis notre plus tendre enfance. Qu'il s'agisse du mariage ou de la sexualité, l'amour est d'ailleurs régi par des lois et des règles. Enfin, l'amour n'est pas universel. D'un pays à l'autre, d'une époque à une autre, les conceptions autorisées de l'amour évoluent et

sont plus ou moins protectrices ou émancipatrices pour les hommes et les femmes. De ce point de vue, qu'en est-il aujourd'hui de l'amour et des droits des femmes ?

Les droits d'aimer

Le premier droit pour les femmes – et les hommes –, en matière d'amour, c'est tout simplement **le droit d'aimer**. Aimer qui l'on veut : personnes de même sexe ou de sexe opposé, de même origine (nationalité, culture, catégorie sociale) ou non. C'est sur cette conception que se fonde actuellement la conception légale du mariage en France. Mais cette notion n'a pas toujours existé. Sur la question, les philosophes des Lumières étaient partagés : Voltaire, le chantre de l'amour libre, Rousseau défendant le modèle du couple fidèle par devoir. Il faut attendre 1880 pour que triomphe dans les textes le mariage d'amour, avec choix mutuel

des conjoints. Aujourd'hui, selon l'art. 146 du Code civil, "il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement", et la loi dit qu'il faut avoir 18 ans pour se marier. Le mariage forcé est considéré comme un viol et passible de 20 ans de réclusion criminelle.

Le droit des femmes en matière d'amour, c'est d'ailleurs aussi **le droit de ne pas se marier**, de vivre seule ou en couple, d'avoir ou non des enfants. Partenaires indissociables de l'amour, le désir et la sexualité véhiculent également toute une série de questions et de revendications. **Comment disposer librement de son corps** et vivre une sexualité épanouie ? Comment se protéger ? Se prémunir d'une grossesse non souhaitée, mais aussi se protéger contre le virus du sida ? L'accès à la contraception et l'usage du préservatif, notamment du préservatif féminin, ont amélioré l'autonomie des femmes sur ces

points, même si des freins sociaux ou culturels limitent leur utilisation.

Dans nombre de pays, les femmes ont encore de nombreux droits à conquérir dans ces domaines, et sont confrontées à un fort contrôle social (contrôle de la virginité, de la "réputation", crimes d'honneur dans les cas les plus violents) ou physique, comme la pratique de l'excision, dont sont encore victimes deux millions de fillettes chaque année dans le monde.

Mais si les femmes ont droit à une sexualité libre et épanouie, elles doivent aussi avoir **le droit de dire non**. Non à un rapport sexuel, y compris lorsqu'il a lieu au sein du mariage. Le viol conjugal est à ce titre clairement puni par la loi.

Enfin, le droit à l'amour, c'est aussi **le droit à l'égalité** dans le couple. Or, dans ce domaine, on est encore bien loin de l'égalité entre hommes et femmes, y compris dans les sociétés

occidentales. Quand les femmes consacrent aujourd'hui en moyenne trois heures par jour aux tâches ménagères (ménage, cuisine, linge, courses), les hommes n'en assument qu'1h14 !

Des messages d'amour dans la ville

Pour réfléchir et nous faire réfléchir ensemble à ces questions, douze étudiants en graphisme de l'EMI*, sous la houlette du graphiste Arnaud Corbin, ont préparé une exposition urbaine, sous forme de panneaux signalétiques. Des élèves de la Réussite éducative participent également à ce projet. Ils créeront leurs propres images, avec leurs points de vue personnels. Durant tout le mois de mars, la commune sera ainsi parsemée d'images et messages d'amour...

"Interdit en amour", "danger ! amour" "amour, sens obligatoire"... une cen-

taine de panneaux et une série de treize affiches orneront les carrefours de notre ville. On y retrouvera pêle-mêle des séries d'affirmations à la manière de René Magritte - "ceci est une jupe, ceci n'est pas une invitation", "ceci est un spray ménager, ceci n'est pas un loisir féminin" - ; ou encore des associations de mots : amour = latex ? / amour = chaussettes sales ? Une exposition en forme de questionnements qui trouvera son prolongement dans un site internet, des animations vidéo et un livret pédagogique.

Du reggae au féminin

Le 7 mars, veille de la journée des droits des femmes, la salle Malraux accueillera la chanteuse reggae hip-hop Sista Jahan (voir ci-dessous). Essonnoise d'origine martiniquaise, elle fait partie des quelques groupes féminins qui émergent de la scène musicale locale. Un phénomène assez rare pour être encouragé tant l'histoire du reggae retient peu de noms d'artistes femmes. Si les Queens du dance-hall ont toujours été présentes dans l'industrie musicale jamaïcaine, elles ont eu du mal à tirer leur épingle du jeu face au phénomène Bob Marley et resteront à jamais les choristes et surtout les femmes, ou les sœurs des hommes. Depuis quelques années, on observe une montée du "girl power" : les nouvelles princesses du reggae n'hésitent plus à dénoncer le machisme et à répondre aux chansons parfois misogynes de leurs homologues masculins... à l'image de Sista Jahan, une artiste à découvrir le 7 mars ! ■

* École des métiers de l'informatique.

EN BREF

REPÈRES

L'amour en chiffres

- 17,6 ans : l'âge moyen du 1^{er} rapport sexuel pour les filles (17,4 pour les garçons).
- 241 000 : nombre de mariages en France en 2014.
- 4 heures : durée d'action d'un préservatif féminin.
- + 1h46mn : temps supplémentaire consacré chaque jour aux tâches ménagères par les femmes en comparaison avec les hommes.
- 1990 : retrait de l'homosexualité de la liste des maladies mentales.

DIFFÉRENCE ET TOLÉRANCE

Le centre de loisirs sélectionné

Dans le cadre de la Journée des droits de l'enfant en novembre dernier, le centre de loisirs La Ferme avait présenté deux affiches réalisées par les enfants pour le concours "Agis pour tes droits !" organisé par la fédération Les Francas. L'une d'entre elles, sur le thème de la tolérance et de la différence, est lauréate du concours. Bravo aux enfants !



7 MARS – 20H30 – SALLE MALRAUX

Un concert 100% féminin

Une voix suave, de jolies mélodies, une personnalité généreuse... Sista Jahan, artiste essonnoise aux paroles et discours engagés, nous offre une soirée spéciale dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, avec des surprises et des invitées : The Jailers, un autre groupe de "filles" issu des ateliers pop-rock du Cma* partagera la scène avec la chanteuse reggae. Et pour cette soirée dédiée à la gente féminine, DJ Dipiz prépare une sélection de titres "spécial musiciennes et chanteuses". Un concert à ne pas manquer, qui met les artistes femmes à l'honneur. A cette occasion, douze animations courtes, réalisées par les graphistes de l'Emi à partir des images de l'exposition "LIBERTÉ - ÉGALITÉ - AMOUR", seront aussi projetées sur un grand écran, sur le parvis.

Rens. : CVL - 01 69 46 72 09.



JONCS-MARINS

Des femmes pour la liberté

Aux côtés de la philosophe Hannah Arendt et de l'écrivain Anaïs Nin, deux grandes figures féminines ont rejoint la liste des noms de rues des Joncs-Marins. Le conseil municipal du 15 décembre a baptisé officiellement les voies douces du quartier du nom de deux femmes fortes : Simone Veil et Danielle Mitterrand.

Simone Veil, de l'horreur des camps à la cause des femmes

Née à Nice le 13 juillet 1927, la petite Simone Jacob voit très tôt sa vie bouleversée par les événements historiques. La crise de 1929 plonge sa famille et son père, architecte, dans les difficultés financières, avant que n'éclate, dix ans plus tard, la Deuxième Guerre mondiale. A 17 ans à peine, en 1944, Simone est arrêtée par la Gestapo. Elle transite par le camp de Drancy avant d'être déportée avec sa mère et sa sœur Madeleine à Auschwitz. Puis elle est transférée successivement à Bobrek, près de Birkenau et au camp de Bergen-Belsen. Sa mère y meurt du typhus en 1945 tandis que sa sœur, atteinte elle-aussi, est sauvée de justesse grâce à l'arrivée des alliés.

De retour en France en mai 1945, Simone Jacob s'inscrit à la faculté de droit et à l'Institut d'études politiques de Paris, où elle rencontre Antoine Veil, qu'elle épouse en 1946. Puis elle passe avec succès le concours de la magistrature et occupe un poste de haut fonctionnaire dans l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice. En 1970, elle devient secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature.

Engagée en politique, Simone Veil est nommée ministre de la Santé sous Valéry Giscard d'Estaing. En novembre 1974, c'est dans une atmosphère passionnée que Simone Veil va présenter au Parlement le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Réclamée par les mouvements féministes, (le MLF notamment), la

loi, soutenue par l'opinion publique, se heurte à la résistance de l'extrême-droite et d'une partie de la droite parlementaire. Menacée, insultée, Simone Veil parviendra à faire voter la loi au terme de quatre jours de débat, notamment grâce au soutien des députés de gauche. La loi Veil légalisant l'avortement entrera en vigueur le 17 janvier 1975.

"Liberté, égalité, fraternité"

Simone Veil oriente sa carrière politique vers les bancs de l'Europe en devenant présidente du Parlement européen de 1979 à 1982. De nouveau ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville en 1993 dans le gouvernement Balladur, elle intègre ensuite le Conseil constitutionnel jusqu'en 2007, avant de se retirer progressivement de la vie politique. Le 20 novembre 2008, Simone Veil est élue membre de l'Académie française. Sur son épée d'Immortelle, est gravé son numéro de matricule à Auschwitz et les devises de la République française et de l'Union européenne : "Liberté, égalité, fraternité" et "Unis dans la diversité".

Danielle Mitterrand, le combat pour les libertés

Née en 1924 d'une mère institutrice et d'un père principal de collège, tous deux laïcs et républicains, Danielle Mitterrand s'engage dès l'âge de 17 ans dans la résistance. La sœur aînée de Danielle, Christine Gouze, lui présente "François Morland" (nom de code de François Mitterrand,

au début de 1944). Alors que celui-ci anime un réseau parisien, il doit fuir vers la Bourgogne. C'est Danielle qui l'aide, à bord du train, où elle accepte de jouer l'amoureuse transie pour tromper la vigilance de la Gestapo. Arrivés à destination, la réalité prend le pas sur l'artifice et ils se fiancent. Elle l'épouse après la Libération, le 28 octobre 1944. Elle sera ensuite à ses côtés lors de chaque campagne : lorsqu'il devient député en 1946 puis lors des élections présidentielles de 1965 et de 1981. Devenue "première dame de France", Danielle Mitterrand se plie certes aux protocoles mais n'entend pas jouer un rôle de "potiche". Ses prises de position politiques et humanitaires, très ancrées à gauche, mettent quelquefois François Mitterrand dans des situations diplomatiques délicates. En 1986, Danielle Mitterrand crée la fondation France Libertés, pour répondre aux appels de détresse de femmes et d'hommes démunis et opprimés. L'association soutient le peuple tibétain et la lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud. Elle est l'une des premières à prendre conscience du fléau du sida. Elle prend aussi position en faveur des indépendantistes Sahraouis, des Kurdes et des peuples indiens d'Amérique latine. Danielle Mitterrand, qui présidera la fondation jusqu'à sa mort en 2011, explique son action en ces termes : "France Libertés (...) veut résister à l'oppression économique et politique internationale et aider à construire un monde solidaire et pacifique." ■



Keith Haring a toujours été un grand enfant. Il a très souvent travaillé avec eux en réalisant des fresques dans les écoles, dans les hôpitaux... Il a commencé par dessiner dans les rues et les couloirs du métro new-yorkais puis a créé des œuvres un peu partout dans le monde. Artiste majeur des années 80, il a inventé un langage graphique peuplé de formes simples, de couleurs pop et de symboles universels. Pour découvrir son univers et passer à la pratique, les enfants de 6 à 12 ans ont rendez-vous à la médiathèque le mercredi 18 février. Avec l'atelier "Pop Bus" initié par la revue Dada, les enfants imagineront les aventures d'un bus itinérant et multicolore et réaliseront une bande dessinée et un carnet... en forme de bus. Attention ! Les places sont limitées : inscrivez-vous vite ! ■

Médiathèque Elsa-Triolet - Atelier Keith Haring avec la revue Dada - Mercredi 18 février 2015 - 14h à 16h
Gratuit sur réservation : 01 60 16 30 60



JEUNE PUBLIC

Toi et moi

Avec des mots simples, de la poésie et de l'humour, le spectacle Toi et moi rend le théâtre abordable aux plus petits. Un spectacle qui mêle musique, danse, art clownesque, marionnette et mime. A savourer en famille.

Toi et moi

Cie De-ci de-là
A partir d'un an
Mercredi 11 février
9h15-10h30 - CMA
Gratuit sur réservation
au 01 60 16 84 29.

LE CHALET

Vacances d'hiver : un riche programme

Atelier vidéo, stage robotique, sorties cinéma, casino ou Koezio... Il y en aura pour tous les goûts au Chalet pendant les vacances d'hiver (14 fév.-1^{er} mars). Un court-métrage est même prévu du 16 au 20 février de 10h à 16h, avec La compagnie simagine, dans le cadre du projet "Quand l'amour Fleury!". Demandez tout le programme et inscrivez-vous vite!
Rens. : Espace jeunesse Le Chalet au 01 60 15 85 20.



ÉMISSION-SPECTACLE

L'amour sur un plateau

Le 14 février, pour la Saint-Valentin, venez assister à la première émission-spectacle "Unis-sons d'émotions" concoctée par les habitants de Fleury et les comédiennes de La compagnie simagine.

Assis en arc de cercle autour d'un plateau, vous serez les témoins, pendant plus d'une heure, de la première grande émission-spectacle liée au projet "Quand l'amour Fleury". Au programme : générique, météo amoureuse, poème, interview, chronique, feuilleton amoureux, recette et philtre d'amour... Et plein d'autres surprises !

Épisode 1 : coup de foudre !

Ne manquez pas l'épisode 1 de la série dont vous êtes le héros ! Ce sont en effet les habitants qui seront les héros du Roméo et Juliette revisité pour l'occasion. L'histoire : Mathieu et Juliette cherchent l'amour mais leur rencontre paraît impossible. Quelle faille trouveront-ils pour être enfin ensemble ?

Des projets participatifs toute l'année !

Cette première émission-spectacle est le fruit d'un travail réalisé au fil des semaines par La compagnie simagine et des volontaires de tous horizons : mamans de la halte-garderie, enfants du centre de loisirs et de la Réussite éducative, élèves du CMA, habitants des quartiers... Les portraits des participants seront accrochés dans le foyer de la salle Malraux. Tout au long de l'année 2015, vous pouvez vous inscrire aux ateliers participatifs au 01 69 46 72 09 (Amélie Boché). ■

Émission-spectacle

Samedi 14 février à 20h30
Salle Malraux - Gratuit
Tout public
Rens./résa : 01 69 46 72 09.

Une association dynamique

Créée l'an passé, Akiou Ka souhaite mener de multiples actions : aide aux devoirs pour les 7-14 ans, accompagnement et réinsertion des jeunes adultes, visite à domicile des personnes âgées, etc. L'association a déjà mis en place des ateliers le mercredi, salle Wiener. De 18h30 à 19h30 : cours de ka (tam-tam) suivi de la danse ka, de 6 à 77 ans. De 19h30 à 21h : cours de kizomba (danse antillaise) pour adultes. De nombreux autres projets à venir : sorties culturelles, soirées, défilé de mode... A noter sur votre agenda : midi-minuit pour la fête des mères, le 31 mai, salle Wiener. Rens. : Rosan (06 95 31 28 89) ou Shirley (06 51 11 59 75). Adhésion annuelle : 20 euros (cours de ka compris) ou 60 euros avec les cours de kizomba.



RÉSERVE PARLEMENTAIRE

A Paris avec le Club des parents solidaires

En 2014, l'association Le Club des parents solidaires a bénéficié d'une subvention au titre de la réserve parlementaire.

Grâce à ce financement exceptionnel, l'association a pu organiser deux escapades à Paris pour les familles floriacumoises.

La ménagerie, le parc botanique, la grande galerie de l'évolution... Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges, au Jardin des plantes, le 14 septembre dernier ! Avec le beau temps, les familles ont même pique-niqué dehors. Trente personnes ont participé à cette première sortie à Paris et cinq enfants étaient accompagnés par le service de la Réussite éducative. Le 21 décembre, pour la deuxième sortie à Paris, ils étaient cinquante ! "On a dû refuser du monde !", explique M^{me} Dubois, trésorière de l'association. Au programme de cette journée d'hiver : entrée libre à l'Aquarium de Paris. Les familles en ont profité pour aller voir de plus près la Tour Eiffel, la patinoire, les décorations de Noël...

"Parents et enfants sont toujours ravis de ce genre d'initiatives", commente M^{me} Dubois. "Nous constatons une forte attente en matière de rencontres et de sorties, notamment de la part des mamans isolées."

Une association qui crée du lien

Créée en 2012, l'association Le Club des parents solidaires s'adresse aux familles des quartiers pour organiser des activités, favoriser les échanges et l'entraide entre parents et notamment entre mamans. L'association est à l'origine des cafés-poussettes et est présente sur de nombreuses manifestations municipales : forum des associations, carnaval, fête de la ville...

La réserve parlementaire pour soutenir les projets locaux

La réserve parlementaire est une enveloppe attribuée chaque année par l'État aux députés et sénateurs pour financer des projets locaux dans leur circonscription. A Fleury-Mérogis, c'est le député Malek Boutih, dont David Derrouet est le suppléant, qui attribue ces subventions sur dossiers. En 2014, l'association Le Club des parents solidaires a ainsi bénéficié de la somme de 2000 euros. D'autres associations ont déjà été sélectionnées : Bwa Bandé (2013), Il était une fois (2015)... ■

Club des parents solidaires

Présidente : M^{me} Laskri
Trésorière : M^{me} Dubois
Secrétaire : M^{me} Hadbi
Contact : bernadette.dubois51@sfr.fr

Le roi des bisous à la médiathèque

Dans ma boîte à musique, il y a, il y a... Devinez quoi ? Une coccinelle, un bonbon tout rond, tout bon, si bon qu'il est trop bon... Il y a M. Paradis, le roi des papas, le roi du potager, qui fait danser les légumes au son du tango des poireaux et du rock n'roll des patates ! Il y a la plus belle graine qui pousse dans le plus beau des jardins, la graine de vie dans le ventre de M^{me} Paradis. Oui, mais voilà que bébé Paradis ne veut pas sortir ! Qu'est-ce qu'on va faire ? Il y a le roi des bisous qui, dans sa maison de papier rouge qui se transforme en bateau ou en poisson, sait faire tous les bisous, du bisou girafe au bisou papillon. Des contes pour jouer à grandir et qui sortent d'une boîte à histoire magique, à peluche et à doudou.

*Le roi des bisous - contes de Ludovic Souliman - samedi 7 mars à 16h - médiathèque Elsa-Triolet
Tout public à partir de 3 ans - gratuit sur réservation au 01 60 16 30 60.*



Mercredi 11 février
9h15-10h30
Centre musical et artistique

Toi et moi

COMPAGNIE DE-CI DE-LÀ
A partir d'un an.
Gratuit sur réservation
au 01 60 16 84 29.
Lire page 18

Vendredi 13 février
10h-12h
Espace intergénérationnel

Permanence administrative seniors

Entrée libre.
Lire page 6

Samedi 14 février à 20h30
Salle André-Malraux

"Quand l'amour Fleury": 1^{re} émission-spectacle

ÉPISODE 1 :
"COUP DE FOUDRE"
Gratuit - Tout public
Résa : 01 69 46 72 09.
Lire page 18

Mercredi 18 février
14h-16h
Médiathèque Elsa-Triolet
Atelier Keith Haring avec la revue Dada

Gratuit sur réservation :
01 60 16 30 60. Lire p. 17

Lundi 23 février
12h15-13h45
Espace nautique à S^{te}-Geneviève-des-Bois

Séance piscine seniors

Tarif selon quotient. Lire p. 6

Mercredi 25 février
"Vivement dimanche"

SORTIE SENIORS
Taverne parisienne et studio Gabriel à Paris.
Enregistrement de l'émission "Vivement dimanche" + déjeuner.
Tarif au quotient. Lire p. 6

Samedi 28 février
14h-18h
Espace intergénérationnel
Thé dansant seniors

Entrée libre. Lire p. 6

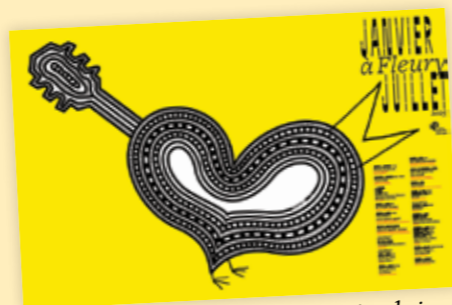
Samedi 7 mars à 16h
Médiathèque Elsa-Triolet
Le Roi des bisous

CONTES DE LUDOVIC SOULIMAN
Tout public à partir de 3 ans.
Gratuit sur résa : 01 60 16 30 60.
Lire page 19

Samedi 7 mars à 20h30
Salle André-Malraux

Concert pour les droits des femmes

SOIRÉE FURET & DU SON À MALRAUX
Sista Jahan + The Jailers + Dipiz.
Concerts, expos, vidéos, restauration.
Entrée libre.
Rens. : 01 69 46 72 09
Voir dossier pages 13 à 15



Retrouvez toutes les idées de sorties de janvier à juillet dans le nouveau programme culturel.

Rencontrez vos élu-e-s



David Derrouet,
maire, vice-président de la communauté de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza,
maire-adjointe chargée de l'Action sociale, du Logement et de la Lutte contre les discriminations



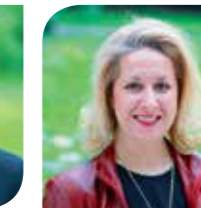
Jean-Marc Frésil,
maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard,
maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin,
maire-adjoint chargé des Travaux et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern,
maire-adjointe chargée de la Petite enfance et de la Réussite éducative



Didier Rajobson,
maire-adjoint chargé du Sport, de la Vie associative et du Développement durable



Alexandra Le Foll,
maire-adjointe chargée de la Jeunesse et des Retraités



Karine Ranvier,
maire-adjointe chargée de l'Emploi, de l'Insertion et du Commerce



Germain Battais,
conseiller municipal



Joseph Jasmin,
conseiller municipal



Célia Legenty,
conseillère municipale déléguée communautaire



Boualem Benaoua,
conseiller municipal délégué communautaire



Martine Chabot,
conseillère municipale déléguée en charge de l'Aménagement du territoire



Stéphane Bernard,
conseiller municipal



Catherine Degoul,
conseillère municipale



Ahmed Naceh,
conseiller municipal



Nathalie Clavier,
conseillère municipale



Faouzi Cherchali,
conseiller municipal



Plamena Main,
conseillère municipale



Ruben Collette,
conseiller municipal



Gisèle Bikandou,
conseillère municipale



Didier Fillat,
conseiller municipal



Caroline Séverin,
conseillère municipale

Élu-e-s de l'opposition



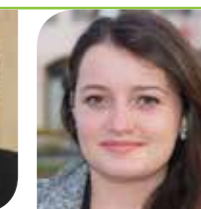
Bruno Hyson,
conseiller municipal



Virginie Dec,
conseillère municipale



Abdel Yassine,
conseiller municipal



Clotilde Clavier,
conseillère municipale



Annie Saltzmann,
conseillère municipale Front de gauche

Dimanches 22 et 29 mars 2015

Élections départementales

Le premier tour des élections départementales (ex-cantoniales) aura lieu le dimanche 22 mars 2015 et le second tour le 29 mars 2015. Les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront remplacés par des conseillers départementaux. Ces derniers seront élus pour une durée de 6 ans.

www.mairie-fleury-merogis.fr <https://www.facebook.com/villedefleurymerogis>

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

• **Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, David DERROUET**
01 69 46 72 00

• **Avec les conseillers municipaux**
01 69 46 72 44
• **Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,**
sur RV - 01 69 25 39 21

• **Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne,**
sur RV - 01 60 15 56 53
boutihmalek@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

Chers Floriacumois,
Floriacumoises,

comme la majorité d'entre vous, nous avons été sonnés par les événements de ce début d'année. Absolument rien ne justifie de tels actes inqualifiables. Malgré l'ampleur des rassemblements et d'unités qui ont suivi ces actes de terreur afin de confirmer notre détermination à ne pas céder devant ces menaces d'extrémistes, bon nombre d'entre nous resteront longtemps affectés. Difficile de se relever indemne dans un contexte déjà fort difficile. Beaucoup de choses ont été dites et écrites. Attention à ne pas tomber dans la surenchère. L'heure est à l'unité comme cela a pu l'être lors de nombreuses cérémonies de vœux dont l'organisation et les protocoles ont été chamboulés. C'est plus que jamais le moment d'être à l'écoute de l'autre pour tenter de comprendre pourquoi nous en sommes arrivés là. C'est aussi le moment de se poser les bonnes questions et d'arrêter de refuser de voir ou entendre certains problèmes. Ces réponses et échanges ne pourront se faire qu'après qu'une grande partie de l'émotion qui nous étroit soit retombée pour que les discussions se déroulent dans un climat serein.

Bien fidèlement,
Virginie & Bruno.

Je suis Fleury

Les terribles incidents qui ont frappé la capitale la semaine du 7 janvier nous ont tous profondément bouleversés. Bien sûr nos pensées vont d'abord aux victimes, à leurs familles et à leurs proches. Rien ne peut excuser de tels actes qui constituent une très grave atteinte à la liberté d'expression et à la démocratie. Nous condamnons sans réserve ces crimes odieux. Nous mesurons aussi qu'il est plus que jamais nécessaire de travailler à renouer du dialogue, à agir pour le vivre ensemble et à rejeter tout ce qui divise et stigmatise. **Fleury-Mérogis, riche de diversité culturelle et culturelle, a toujours mis au premier rang de ses préoccupations la vie en commun. De nombreux habitants de notre ville, par leur engagement associatif et leur travail de terrain dans les quartiers, font vivre au quotidien cet esprit de partage et de tolérance.** Cette terrible tragédie et le choc qu'elle provoque nous encourage à **rester unis pour défendre ces valeurs.** Dès demain, politiques et citoyens devront se mobiliser pour que les principes de la démocratie, liberté - égalité - fraternité, vivent au quotidien. L'éducation, la compréhension de l'autre, l'échange, seront pour cela nos meilleures armes. **Nous sommes tous Fleury.**



Abdel Yassine
et Clotilde Clavier
Groupe Fleury
Ensemble

<http://fleuryensemble.blogspot.fr/>
Facebook : Fleury Ensemble

RESTONS CHARLIE !

Nous voulions par cette tribune rendre un hommage fraternel aux 17 victimes des attentats. Certains étaient de nos Amis, Camarades et militants engagés pour la justice sociale et la liberté des peuples. **Hier, nous étions tous Charlie. Aujourd'hui et demain restons Charlie.** Hissons-nous au niveau de la parole citoyenne pour le développement de l'esprit critique, pour la bataille contre le terrorisme qui est aussi affaire des forces de l'esprit. **Nous restons Charlie** pour une presse libre et impertinente pour secouer les consciences et les préjugés. À Fleury, l'accès à la presse pluraliste devrait être favorisé et les quotidiens et la presse d'opinion devraient être disponibles à la médiathèque et dans les lieux de rencontres publics.

Rester Charlie à Fleury : c'est le droit des Floriacumois à être consultés et informés.
Restons Charlie : c'est ne jamais transiger sur les droits des Femmes et leur liberté de s'exprimer et de disposer de leur corps.
Nous restons Charlie parce qu'engagés pour le droit humain et pour sortir des eaux glacées de l'égoïsme, de l'idéologie du MEDEF, et autres lois Macron. Alors que la force citoyenne se rassemble en la faveur de la **liberté d'expression**, de la **laïcité**, pour renforcer **l'école de la République** et pour que le **bien vivre ensemble** reste plus fort que la division, la haine et les peurs, ceux qui sont aux plus hautes responsabilités sauront-ils l'entendre ?
Annie SALTZMANN
Groupe Front de gauche.
Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre page Facebook "Fleury Demain".

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi,
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h
à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00
• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50
• **GENDARMERIE DE FLEURY**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05
• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03
• **ASSISTANTES SOCIALES**
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET

Naissances

CHAMPENOIS Naël, Léo, Leeroy
né le 5/1/2015.
LAIDANI Safiya
née le 9/1/2015.
KONE Kalidja, Fatima
née le 16/1/2015.
MEKHALFI Seraj El Mounir
né le 20/1/2015.
PRESSARD Albane
née le 22/1/2015.
LECRU Jessy né le 26/1/2015.

MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

CAF

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

Morsang-sur-Orge

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60
• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36
• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV
• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06
Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.
Le **lundi matin** de mars à novembre.

Objets encombrants

Mercredis 18 février et 4 mars
(secteurs pavillonnaire et collectif).
Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

CMPP

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

SOS MÉDECINS

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

KINÉSITHÉRAPEUTE

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

DENTISTES

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00
• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribelette et la rue des Roseaux.

Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**
Sur rendez-vous uniquement, en contactant l'accueil de la mairie :
01 69 46 72 00.
• **AVOCAT CONSEIL**
De 10h15 à 11h45 le **vendredi 27 février**.

Venez assister en direct à la
série dont VOUS êtes le héros

Samedi 14 février à 20h30

ÉMISSION-SPECTACLE

salle André-Malraux

Quand L'Amour Fleury!

Saison 1 / épisode 1

COUP DE FOUDRE



Ville de
**Fleury-
Mérogis**



www.mairie-fleury-merogis.fr

 <https://www.facebook.com/villedefleurymerogis>